

Avis d'Atmo France sur le projet Priorisation des effets sanitaires pour le programme de surveillance en lien avec les perturbateurs endocriniens (PEPS'PE) de Santé publique France

En réponse à la sollicitation de la part de l'équipe du projet PEPS'PE et de la présentation réalisée le 9 mars 2023, Atmo France souhaite faire part de remarques et avis.

Atmo France, fédère les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), ces dernières sont les organismes agréés par l'Etat pour, notamment, mesurer la qualité de l'air, informer et améliorer les connaissances. Les AASQA sont des fournisseurs de données, pas uniquement concernant les polluants réglementés, mais également les polluants d'intérêt nationaux, tels que les phytosanitaires, dont certains sont perturbateurs endocriniens (PE).

Les travaux de Santé publique France (SpF) dans le cadre de ce projet sont d'un grand intérêt. A la lecture de vos présentations, quelques éléments nécessitent des clarifications :

- Quels PE sont concernés par l'étude ?
- Le travail est-il réalisé sur un cocktail de PE ? Des cocktails différents ? Des substances individuelles ?
- Est-ce qu'une différenciation des effets selon le type d'exposition (ingestion, respiration...) est envisagée ?

Le projet PEPS'PE pourrait venir renforcer et accompagner des travaux des AASQA. Certaines AASQA, telles que Atmo Occitanie réalisent un programme exploratoire de suivi des PE dans le compartiment aérien, qui complète l'identification annuelle des pesticides à caractère PE réalisé depuis plusieurs années. Ces données constituent un premier indicateur d'exposition environnementale. Lig'Air a également participé à une étude sur la région Centre-Val-de-Loire mené par l'INRAE de Tours avec la participation du BRGM. Cette étude, Pestiferti, est financée par l'OFB dans le cadre du Plan Ecophyto. Elle consiste à étudier l'impact de 18 pesticides PE sur l'infertilité féminine.

En complément, les perspectives du projet PEPS'PE, telles que présentées le 9 mars, pourraient fournir des éléments clés pour les travaux des AASQA. Une priorisation des PE est une information de grand intérêt pour guider des études exploratoires des AASQA sur les territoires.

Dans le cadre des analyses de pesticides des AASQA, il serait possible ajouter quelques composés PE cibles, ayant une tension de vapeur pour être détectés dans l'air. Les analyses des AASQA pourraient ainsi alimenter des données sur l'exposition de la population. Force de leurs expertises, de leurs connaissances du terrain et de leurs données, les AASQA pourraient être partenaires des travaux de SpF dans le développement de facteurs d'exposition territoriaux pour la création de profils d'exposition et d'indicateurs d'exposition spatialisés et croisés.

Atmo France rappelle la nécessité de développer ces recherches et projet vers des travaux de définition de Valeurs Toxicologiques de références. Les AASQA et Atmo France sont régulièrement questionnées par les riverains, les élus mais également leurs membres et partenaires sur l'interprétation sanitaire de leurs mesures. Cela représente une grande difficulté pour les AASQA car en l'absence de valeur de gestion, les données diffusées sur les territoires interpellent d'autant plus les citoyens et acteurs du territoire. Face à l'intérêt croissant pour des éléments plus précis sur les conséquences en termes de santé publique de la présence dans l'air des pesticides, Atmo France souhaiterait qu'un établissement puisse se saisir d'établir des valeurs toxicologiques de référence (VTR) pour les substances mesurées ou a minima des valeurs de gestion de cette thématique au même titre que l'eau ou l'alimentation.